

CONSEIL GENERAL DE TARN-ET-GARONNE

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS de la COMMISSION PERMANENTE

Séance du 30 novembre 2009

CP 09/11-29

L'an deux mil neuf, le 30 novembre à 15 h 45, les membres de la Commission Permanente légalement convoqués se sont réunis à l'Hôtel du Département sous la présidence de M. Jean-Michel BAYLET, Président du Conseil Général. Après avoir constaté le quorum légal, la Commission Permanente peut valablement délibérer.

Etaient présents : MM. Empociello, Viguié, Gonzalez, Mouchard, Roger, Roset, Astoul et Bénech.;

Absents, excusés : MM. Cambon, Massip, Moignard et Astruc.

CREDIT D'ACTION ECONOMIQUE

Pour favoriser les actions collectives mises en oeuvre, promouvoir les savoir faire locaux et soutenir les actions économiques communes engagées sur le territoire, le Conseil Général a mis en place un dispositif d'aides simples et sélectif à l'attention des acteurs économiques.

Il s'agit de :

- soutenir l'organisation et la promotion des filières de production et de transformation qui se créent ou se développent dans le département,
- faciliter et promouvoir la création d'entreprise ainsi que leur transmission,
- répondre à des besoins spécifiques émis par les entreprises appartenant à un secteur d'activité identique.

Les bénéficiaires sont les partenaires du Conseil Général (Chambres Consulaires, Associations, Collectivités Locales, Groupements Professionnels...) qui mettent en oeuvre des actions dans les domaines mentionnés ci-dessus.

L'aide du département prend la forme de subvention attribuée au cas par cas, en fonction de l'intérêt stratégique et économique de l'opération pour le territoire départemental, mais aussi de la contribution de chaque partenaire participant à l'opération.

En application de ces dispositions le comité technique « Avenir Entreprise » s'est réuni le 21 Octobre 2009 en vue d'examiner les dossiers de demande de subvention suivants :

Groupement des Artisans et Commerçants Caylusiens
Marché des Potiers – 15 Août 2009 – Caylus

► **LES RAISONS**

Le Conseil Général est partenaire depuis plusieurs années du marché des potiers de Caylus et c'est au titre de la manifestation du 15 août 2009, que le Groupement des Artisans et Commerçants Caylusiens sollicite une subvention du Département.

► **LE PROJET**

Le groupement des Artisans et Commerçants Caylusiens organise chaque année, le 15 août, « le marché des potiers » dans les rues du village. L'édition 2009, qui s'est tenue sous une chaleur caniculaire, a néanmoins réunie plus de 7 000 personnes venues apprécier les oeuvres de 70 potiers venant des différentes régions du centre et du sud de la France.

► **LA RECEVABILITE**

Le projet est recevable au titre de la politique en faveur des actions collectives du Conseil Général car :

- il permettra de valoriser les savoir faire artisanaux

► **COÛT DE L'OPERATION**

Le coût de cette opération pour le marché est le suivant :

Communication Publicité Médias	7 000,00 €
Imprimerie	4 300,00 €
Animations et Accueil	3 900,00 €
TOTAL	15 200,00 €

► LE PLAN DE FINANCEMENT

Le plan de financement s'établit ainsi qu'il suit :

Autofinancement	5 700,00 €
Commune de Caylus	5 000,00 €
Subvention du Conseil Général sollicitée	4 500,00 €
TOTAL	15 200,00 €

Le groupement des artisans et commerçants caylusiens sollicite une aide départementale d'un montant de **4 500 €** pour l'organisation du salon des potiers du mois d'août 2009.

► AVIS DU COMITÉ « AVENIR ENTREPRISE »

Après examen de la demande, le comité technique « Avenir Entreprise » considérant :

- le réel succès de cette manifestation auprès du public,
- l'intérêt de cette animation dans le domaine commercial et artisanal du secteur géographique,

propose d'accorder au groupement des Artisans et Commerçants Caylusiens une subvention d'un montant de **4 500 €** pour l'organisation du « Salon des Potiers » du 15 août 2009 à Caylus.

* * * * *

Chambre des Métiers et de l'Artisanat
Groupement des Esthéticiennes de Tarn-et-Garonne
Journée découverte de l'Esthétique – Novembre 2009

► LES RAISONS

Le Groupement des Esthéticiennes de Tarn-et-Garonne renouvelle en novembre 2009 les journées « Découverte de l'Esthétique » afin d'améliorer l'image de marque des esthéticiennes auprès du grand public, de faire mieux connaître cette profession et ainsi aider à relancer leur activité. En effet, à l'heure actuelle seulement 10 % des femmes fréquentent les instituts de beauté.

► LE PROJET

Le projet consiste à organiser une journée « découverte de l'esthétique » dans le département.

Cette opération sera précédée de conférences animées par des dermatologues, médecins esthétiques, kinésithérapeutes, chirurgiens esthétiques afin de créer un partenariat.

► LA RECEVABILITE

Le projet est recevable au titre de la politique en faveur des actions collectives du Conseil Général car :

- il est en relation avec le milieu professionnel qui regroupe les entreprises de l'esthétique,
- il permettra de valoriser les savoir faire surtout professionnels,
- il répond à un besoin spécifique émis par des entreprises afin de sensibiliser les futurs clients.

► COUT DE L'OPERATION

Le coût de cette opération s'élève à **3 547 €** décomposés comme suit :

Publicité, impression d'affiches et cartes d'invitation, presses locales	3 547,00 €
TOTAL	3 547,00 €

► PLAN DE FINANCEMENT

Le plan de financement est le suivant :

Chambre des Métiers	915,00 €
Cotisation des Esthéticiennes	1 260,00 €
Subvention du Conseil Général (sollicitée)	1 372,00 €
TOTAL	3 547,00 €

La Chambre de Métiers de Tarn-et-Garonne sollicite une aide départementale d'un montant de **1 372 €** pour l'organisation de l'opération « découverte des instituts de beauté » en novembre 2009.

► AVIS DU COMITÉ « AVENIR ENTREPRISE »

Après examen de la demande, le comité technique « Avenir Entreprise » considérant :

- la nécessité pour ce secteur d'activité de se faire mieux connaître et conquérir de nouveaux clients,

propose d'accorder à la Chambre des Métiers de Tarn-et-Garonne une subvention d'un montant de **1 372 €** pour l'organisation de la journée de l'esthétique en novembre 2009.

Chambre de Commerce et d'Industrie
Salon du Bourget – 15-21 juin 2009

► **LES RAISONS**

Le Tarn-et-Garonne a participé collectivement au Salon International de l'Aéronautique du Bourget qui a eu lieu du 15 au 21 juin 2009 et qui fêtait à cette occasion son centenaire.

Fort du succès précédent de cette opération, ce sont sept entreprises ATECA, CELIANS, FARELLA, HELIMAINTEANCE, GILLIS, NORMAERO et SIBI qui ont exposé sur l'îlot Tarn-et-Garonne du pavillon Aerospace Valley.

► **LE PROJET**

Les stands ont été communs pour tout Midi-Pyrénées, et le Tarn-et-Garonne a disposé d'un plot de 70 m². La Chambre de Commerce et d'Industrie de Montauban et de Tarn-et-Garonne a centralisé l'opération et assuré l'animation et la coordination pour les 7 entreprises.

L'aéronautique est un secteur de pointe de la technologie et l'image qu'elle véhicule, associée à l'image du Tarn-et-Garonne, est un excellent outil promotionnel pour notre département.

► **LA RECEVABILITE**

Le projet est recevable au titre de la politique en faveur des actions collectives du Conseil Général car :

- il est en relation avec le milieu professionnel qui regroupe les entreprises du secteur aéronautique.

► **COUT DE L'OPERATION**

Le coût de cette opération s'élève à **61 240 €** décomposés comme suit :

Frais d'inscription	6 300,00 €
Location surface, mobilier	44 300,00 €
Communication	1 000,00 €
Prestations supplémentaires (badges, parking, téléphone...)	1 240,00 €
Divers (transports, accueil, véhicule de location...)	1 700,00 €

Coordination CCI/ 10 jours	6 700,00 €
TOTAL	61 240,00 €

► LE PLAN DE FINANCEMENT

La Chambre de Commerce et d'Industrie de Tarn-et-Garonne sollicite une aide départementale d'un montant de **8 000 €** pour le Salon du Bourget du 15 au 21 juin 2009.

Le plan de financement s'établit ainsi qu'il suit :

	MONTANT
Subvention du Conseil Général (sollicitée)	8 000,00 €
Entreprises	41 540,00 €
Maire Montauban / Moissac	5 000,00 €
Participation CCI	6 700,00 €
TOTAL	61 240,00 €

► AVIS DU COMITÉ « AVENIR ENTREPRISE »

Après examen de la demande, le comité technique « Avenir Entreprise » considérant :

- que cette demande s'inscrit dans le cadre des actions collectives mises en place par la Chambre de Commerce et d'Industrie pour valoriser le secteur aéronautique,
- les retombées très favorables de cette manifestation,

propose d'accorder à la Chambre de Commerce et d'Industrie une subvention d'un montant de **8 000 €** pour la participation au Salon du Bourget du 15 au 21 juin 2009.

Chambre des Métiers et de l'Artisanat **Fête du Pain - Rallye Moto – Mai 2009**

► LES RAISONS

La Chambre de Métiers, en partenariat avec la Chambre Professionnelle de la Boulangerie, participe à un certain nombre de manifestations visant à promouvoir le pain en Tarn-et-Garonne.

Ces actions permettent à l'ensemble des artisans-boulangers de mieux faire connaître leur savoir-faire dans ce domaine.

► LE PROJET

Au mois de mai 2009, les artisans-boulangers se sont mobilisés dans toute la France pour animer la Fête du Pain.

En Tarn-et-Garonne, la Chambre Professionnelle de la Boulangerie a choisi de réaliser cette opération avec la formule « Rallye moto » qui attire de plus en plus de participants.

Ce rallye s'est déroulé sur deux journées suivant un circuit établi en collaboration avec les responsables des motards.

Le pain et les produits nécessaires au déjeuner de la première journée qui s'est tenue dans le parc du château Montauriol ainsi que pour le dîner de clôture de Valence d'Agen ont été fabriqués pour cette occasion.

► LA RECEVABILITE

Le projet est recevable au titre de la politique en faveur des actions collectives du Conseil Général car :

- il est en relation avec le milieu professionnel des artisans-boulangers du département.

► LE COUT DE L'OPERATION

Le coût de cette opération est le suivant :

Dépenses	
Matières premières	700,00 €
Location chambre froide	230,00 €
Déplacement du fournil ambulant	100,00 €
Déplacement des animateurs	400,00 €
Frais de repas	350,00 €
TOTAL	1 780,00 €

► LE PLAN DE FINANCEMENT

Le plan de financement s'établit ainsi qu'il suit :

Participation de la Chambre Professionnelle de la Boulangerie	890,00 €
Subvention du Conseil Général sollicitée	890,00 €
TOTAL	1780,00 €

► AVIS DU COMITÉ « AVENIR ENTREPRISE »

Après examen de la demande, le comité technique « Avenir Entreprise » considérant :

- que cette manifestation, bien ancrée dans le département, a un effet positif sur la valorisation des productions des artisans boulangers,

propose d'accorder à la Chambre des Métiers de Tarn-et-Garonne une subvention d'un montant de **890 €** pour l'organisation du Rallye Moto à l'occasion de la Fête du Pain au mois de mai 2009.

Compte tenu de ce qui précède, je vous demanderais de bien vouloir délibérer.

Je vous précise que ces subventions seront éventuellement prélevées sur les crédits inscrits à cet effet au budget départemental sur l'article 657415, sous-fonction 91.

Autorisation de programme 2009	81 222,00 €
Engagement 2009	66 460,00 €
Engagement à la commission permanente de ce jour	14 762,00 €
Disponible	0 €

DECISION de la COMMISSION PERMANENTE

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu la délibération du Conseil général du 20 mars 2008 portant délégation d'attributions à la Commission permanente,

Vu l'avis du comité technique « Avenir Entreprise » réuni le 21 octobre 2009,

Après en avoir délibéré,

LA COMMISSION PERMANENTE :

- Accorde les subventions départementales suivantes :
 - 4 500 € à l'association des Artisans et Commerçants Caylusiens pour l'organisation du « Marché des Potiers » 2009,
 - 1 372 € à la Chambre des Métiers de Tarn-et-Garonne pour l'organisation de la journée de l'esthétique 2009,
 - 8 000 € à la Chambre de Commerce et d'Industrie pour sa participation au Salon du Bourget du printemps 2009,
 - 890 € à la Chambre des Métiers de Tarn-et-Garonne pour l'organisation du Rallye Moto de la Fête du Pain 2009.
- Impute les dépenses correspondantes sur les crédits inscrits à l'article 657415, sous-fonction 91 du budget départemental.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,